

Image not found or type unknown



Suite saisie parts sociales

Par **TRENUAL**, le **15/02/2012 à 10:40**

Bonjour,
Suite au non règlement de mes impôts personnels, les parts sociales que je détenais dans une SARL ont été saisies en vue de leur vente.
Date de Saisie : 27/10/11
Date de contestation 27/11/11.
Entre temps j'ai été dans l'obligation de déposer un dossier de surendettement en date du 13/10/11 mais ce dernier n'a été accepté que le 12/01/12.
Depuis je n'ai aucune information concernant cette vente.
A t'elle été réalisé?
Combien à t'elle rapportée?
L'huissier ou le trésor public ont ils une obligation d'information concernant cette vente?
Dans l'attente de vos réponses
Vous remerciant par avance.
laurent